

**Jura - pays du cheval**

Brigitte Favre (UDC)

Les leçons d'éducation physique font partie intégrante du plan d'études romand (PER). Selon les structures en place, les élèves jouissent d'une grande diversification des leçons et différents sports y sont proposés. L'apprentissage de la natation en fait par exemple partie.

Dans certaines régions de montagne en Suisse (par exemple Oberland bernois), les élèves bénéficient à partir de la première année d'école d'une semaine de ski annuelle pendant l'hiver. Le ski remplace les cours usuels pendant une semaine et les professeurs sont présents sur les pistes de ski. L'apprentissage de la discipline est par contre géré par des professeurs de ski. Cette semaine permet aux enfants, dès le plus jeune âge, l'accès à un sport très répandu dans la région et garantit d'une certaine façon aussi l'ancrage d'une tradition.

Le Jura est connu loin à la ronde comme pays du cheval. Rendre la pratique de l'équitation ou de la voltige accessible aux enfants durant la scolarité obligatoire devrait donc, à l'instar de la pratique du ski dans les régions de montagne, être une évidence dans notre canton. L'équitation est un sport qui favorise la coordination, l'endurance, la posture du corps ainsi que l'équilibre intérieur et extérieur. En équitation, les garçons et les filles de tous âges s'affrontent sans séparation des genres. Le fait de côtoyer un cheval favorise la vision à long terme, la force mentale, la capacité à s'imposer et la détermination. Le cheval reflète les gens sans aucun filtre, ce qui offre la possibilité de procéder à une précieuse auto-réflexion qui peut s'avérer essentielle pour toute la vie, et surtout chez les enfants pour leur futur développement social. Les avantages pour un enfant d'exercer ce sport et, au sens plus large, d'être en contact avec des animaux sont multiples.

**Pour les raisons évoquées ci-dessus, nous demandons au Gouvernement :**

- **D'étudier la mise sur pied d'une semaine de sport équestre annuelle pour tous les élèves en scolarité obligatoire du canton dès la 1P.**
- **D'élaborer une stratégie pour intégrer le sport équestre dans les leçons d'éducation physique en scolarité obligatoire comme cela se fait pour d'autres sports (par exemple patinage sur glace) sur une base régulière.**

Brigitte Favre (UDC)

**Co-signataires**

- Francine Stettler (UDC)
- Yves Gigon (UDC)
- Didier Spies (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Lionel Montavon (UDC)
- Alain Koller (UDC)
- Claude Gerber (UDC)

Intervention déposée officiellement le 19 février 2025